

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 20 février 2009

Service instructeur
Service Insertion et Développement Local

N° CP-2009-3-4-4

Service consulté

**Mise en œuvre de la politique départementale d'insertion pour 2009.
Projets à destination des bénéficiaires du RMI proposés par les Commissions
Locales d'Insertion.**

Résumé : L'Assemblée Départementale, lors du vote du BP 2009, s'est prononcée pour l'inscription d'un crédit de 5 823 135 € afin de soutenir les organismes d'insertion et a délégué à la Commission Permanente l'examen des demandes de contributions financières nécessaires à la mise en œuvre d'actions spécifiques visant l'insertion des bénéficiaires du RMI.

Dans ce cadre l'Assemblée Départementale a également voté un crédit de 65 000 € pour permettre la mise en œuvre de projets locaux d'insertion.
Les Commissions Locales d'Insertion (CLI) de Mulhouse, et Thann présentent 2 projets pour validation.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des participations correspondantes aux associations et organismes porteurs de ces projets.

Le montant total des subventions proposées dans ce rapport s'élève à :
2 866.11 €.

Afin de dynamiser les Programmes Locaux d'Insertion (PLI), le Conseil Général, dans le cadre de l'adoption du rapport POLITIQUE DE LA VILLE, PREVENTION ET INSERTION, a décidé de renouveler les crédits destinés à accorder des aides spécifiques pour développer des projets œuvrant à l'insertion des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion.

L'Assemblée Départementale a voté un crédit de 65 000 € au titre de l'année 2009.

Ainsi, chaque Commission Locale d'Insertion (CLI) peut être amenée à proposer à la Commission Permanente un ou plusieurs projets à hauteur des crédits votés, au cours de l'année.

Ces projets sont établis en concertation avec les membres de chaque CLI et adaptés aux besoins des territoires concernés.

Ils sont présentés par les associations, organismes, collectivités territoriales ou par les travailleurs sociaux, et validés par les membres des Commissions Locales d'Insertion avant d'être soumis à la Commission Permanente du Conseil Général.

Dans ce cadre, les CLI de Mulhouse et Thann ont souhaité soumettre au Département, après validation, 2 projets dont le coût total s'élève à 2 866.11 €.

Ces projets sont les suivants :

C.L.I. de Mulhouse : projet validé le 7 juillet 2008

Intitulé des projets	Porteurs des projets	Partenaires	Participation proposée par la C.L.I
Devenez acteurs de votre vie	Association « La Carambole »	Service RMI de la ville de Mulhouse	791.67 €

C.L.I. de Thann : projet validé le 10 octobre 2008

Intitulé du projet	Porteur du projet	Partenaires	Participation proposée par la C.L.I
Mieux se connaître pour avancer vers l'employeur	Agir	CCAS de Thann et Cernay, Espace Solidarité de Thann, Appona, Cemfo	2 074.44 €

CONCLUSIONS :

Ces projets sont inscrits dans les Programmes Locaux d'Insertion.

Compte tenu de leur intérêt à destination des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion, il est proposé d'attribuer un crédit global de 2 866.11 € pour les projets présentés par les Commissions Locales d'Insertion de Mulhouse, et Thann.

La dépense est à imputer sur l'opération 2009 – H712 – 9999, chapitre 015, fonction 541, nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les participations correspondantes aux différents porteurs de projets, soit :

- 2 074.44 € à Agir
- 791.67 € à l'Association « La Carambole »

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 20 FÉVRIER 2009

Projets CLI
PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
CLI04270	AGIR POUR LES SANS EMPLOI Financement du projet Mieux se connaître pour avancer vers l'employeur	2 074,44
CLI04271	THEATRE CARAMBOLE Financement du projet Devenez acteur de votre vie (partie 2)	791,67
Total		2 866,11